

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 24 (1888)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE

XXIV^e Année.



15 AVRIL 1888.

N^o 8.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Chronique de la Suisse italienne. — Lettres de l'Avoyer Neuhaus au P. Girard. — L'Éducation des enfants. — Géographie historique. Toponymie. — Correspondance italienne. — **Vaud :** La formation du corps enseignant. — Bibliographie. — **PARTIE PRATIQUE :** Analyse d'un morceau de lecture. — Sujets d'examens : Questions d'arithmétique, de géométrie et de comptabilité.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ITALIENNE

Cette partie de la Suisse, isolée des deux autres et dont nous ne voyons, depuis le décès à jamais regrettable de l'éloquent chanoine Ghiringhelli, que si rarement apparaît un représentant dans nos réunions générales, est d'autant plus digne d'attirer notre sollicitude par son isolement même, sans parler des circonstances qui la tiennent malgré elle privée de tout encouragement. Abandonnée à ses propres forces, la Suisse italienne n'en poursuit pas moins ses efforts courageux vers le progrès, et c'est avec une véritable sympathie que nous saluons la persévérante activité de nos frères, italiens de langue, mais si fidèles à la commune patrie et si dévoués à l'avancement intellectuel et moral de leurs concitoyens.

C'est ainsi que la *Société de secours mutuels*, établie en faveur des instituteurs, a pris connaissance, dans son assemblée tenue à Bellinzone le 2 octobre, de l'état de sa caisse et des secours accordés à 33 sociétaires, montant à 1518 francs.

La Société des *Amis de l'Éducation du peuple*, la seule de ce genre qu'il y ait en Suisse et qui en est à sa 46^e année d'existence, était convoquée dans la même ville pour célébrer son

Jubilé cinquantenaire et l'inauguration d'un monument érigé au chanoine Joseph Ghiringhelli.

Après un discours de bienvenue prononcé par le premier magistrat de Bellinzone, M. l'avocat Molo, et la circulation du vin d'honneur offert par la municipalité, on a lu un message de M. l'avocat Ambroise Bertoni, qui devait présider l'assemblée et que la maladie retenait chez lui. M. le vice-président Rosseti, prenant la parole à la place du précédent, rendit un juste hommage aux fondateurs de l'œuvre : Francini, Pallavicini, Ghiringhelli, Bertoni et à tous ceux qui, de concert avec eux, ont brillé au ciel tessinois par une poursuite de l'idéal qui est encore celui de leurs successeurs. De son côté, la Commission dirigeante de la Société faisait connaître les noms du Comité choisi pour rédiger l'*Educatore*, l'organe de la Société, et qui se compose de trois membres connus par leur talent et leur amour du progrès : l'avocat Brenno Bertoni, le professeur Curti et Roméo Manzoni. La Commission dirigeante demanda ensuite un crédit pour accorder un prix à tous les hommes d'école qui fonctionnent encore après cinquante ans de service et une mention à ceux qui ont vingt-cinq ans d'enseignement. « Si le jubilé des » pontifes et des empereurs se célèbre avec tant de pompe et une » affluence de dons extraordinaire, n'est-il pas juste de reconnaître aussi les services rendus par les éclaireurs du peuple ? »

La Commission directrice annonçait ensuite qu'elle prenait en considération la motion faite par M. Emile Motta, établi à Milan, et tendant à ouvrir un concours pour la rédaction d'une *Histoire de l'Emigration tessinoise et d'une Notice sur les Associations existantes dans le canton du Tessin*.

La parole était donnée ensuite à M. le professeur Jean Nizzola, pour faire rapport au nom de la Commission du monument élevé au chanoine Ghiringhelli. Quoique arrivant dans un mauvais moment pour le Tessin, la collecte a produit 1500 francs, et grâce au désintéressement de l'artiste chargé d'exécuter le monument, il a pu être érigé en trois mois.

Ce tableau de l'activité des *Amis de l'Education* serait par trop incomplet, si nous ne faisons mention d'une publication excellente qui se fait sous leur patronage et qui en est à sa 44^{me} livraison annuelle. C'est l'*Almanach du peuple tessinois*, paraissant chez Colombi, à Lugano, et dont les principaux rédacteurs, les professeurs Curti et Brenno Bertoni, déjà cités, et divers collaborateurs qui, sauf le professeur Burri, ont jugé à propos de garder l'anonyme. Unissant l'agréable à l'utile, l'*Almanach du Tessin* offre un mélange de prose et de vers, où la poésie tient une place considérable à côté de la géographie, de l'histoire, de la biographie et d'articles de circonstance ou d'utilité publique. Ce volume, de cent pages environ, est orné de deux beaux portraits, ceux d'Ambroise Bertoni, ce grand pro-

moteur du progrès, et de l'imprimeur Carlo Colombi qui, selon l'inscription qui accompagne sa figure expressive, de simple ouvrier typographe, par sa puissance de travail et l'intégrité de son caractère, a réussi à se faire une position honorable, offrant un bel exemple aux hommes capables de vouloir.

Puisse notre sœur italienne poursuivre sa marche progressive en dépit des obstacles et des luttes ! Nous en avons un gage assuré dans le talent du rédacteur actuel de l'*Educatore ticinese*, M. Brenno Bertoni ; aussi est-ce avec plaisir que nous lui avons donné l'autorisation de traduire notre étude sur les *Vraies origines de la Confédération suisse*, qui a paru dans les derniers numéros de l'*Educateur*.

ALEXANDRE DAGUET.

Les Lettres de l'Avoyer Neuhaus au P. Girard.

(Suite et fin.)

Bien que le Cordelier fribourgeois eût renoncé à diriger l'Ecole normale fondée à Porrentruy, il ne cessa pas pour cela de prêter, comme il l'avait promis, le secours de ses lumières au gouvernement bernois. On le consulta encore plusieurs fois, après que l'ordre eut été rétabli dans le Jura. C'était ordinairement lorsqu'il s'agissait du choix des livres nouveaux ou de méthodes nouvelles à introduire.

Pendant que l'auteur de ces lignes dirigeait l'Ecole normale de Porrentruy, il s'était chargé de composer un livre de lecture pour les écoles rurales de ce pays et avait fait allusion à ce travail dans une lettre à l'illustre moine dont il était le disciple, si l'on veut, mais non l'élève ; car il n'avait que six ans et demi lors de la suppression de la Méthode de Girard et de sa retraite en 1823¹.

Voici les lignes par lesquelles le Cordelier fribourgeois répondit à son jeune compatriote établi à Porrentruy.

Mon cher ami,

Enfin, depuis aujourd'hui, où je viens d'expédier à Paris le dernier volume du *Cours éducatif de langue maternelle*, depuis aujourd'hui, dis-je, il m'est permis de m'occuper de ma correspondance.

C'est donc un livre de lecture que vous avez à rédiger pour les écoles rurales du Jura, et vous pensez à *une petite encyclopédie populaire*. J'approuve cette idée, mais il faut avant tout placer dans vos écoles un abrégé d'histoire sainte et surtout du Nouveau-Testament. L'ouvrage du chanoine Schmid vous fournira une ample matière où vous ferez votre choix d'après l'étendue que vous pourrez donner à votre travail. Votre livre devra être soumis à l'approbation de l'évêque.

¹ Ceci en rectification d'un passage de l'excellente notice de M. Breuleux sur l'Ecole normale de Porrentruy, que nous regrettons de ne pas voir plus connue des membres du corps enseignant de la Suisse française.

Quant à la petite encyclopédie, vous trouverez des matériaux à choisir dans la collection qui a été publiée à Lausanne, chez M. Corbaz.

Ce que vous devez avoir principalement en vue dans ce recueil, c'est de faire connaître Dieu dans la nature. Là viendra se placer une connaissance populaire du ciel et de notre globe, une idée du règne animal, du règne végétal et du règne minéral dans leur harmonie et leurs rapports avec le Créateur et sa providence. Une idée de la famille, du genre humain et de la société amènerait naturellement une morale populaire sans prétention. A la suite de ces généralités, vous pourriez ajouter quelques spécialités sur la Suisse et votre canton. Voilà en peu de mots ce que je pense sur le travail que vous êtes chargé de faire. Partout l'éducation devra être le but, et il faudra éviter les nomenclatures arides qui ne font que charger la mémoire des enfants sans rien dire à leur esprit et encore moins à leur cœur.

Je vous dis ma pensée. Voyez si elle vous convient et croyez que je mettrai toujours un vif intérêt à votre personne comme au succès de vos nobles fonctions.

Votre tout dévoué,
G. GIRARD, Cordelier.

Fribourg, le 10 septembre 1844.

On voit ici, comme dans presque tous les écrits de Girard, prédominer la pensée religieuse qu'on voudrait bannir de l'École et qui en est la force et la gloire quand elle ressemble à ce Christianisme universel et élevé que respire le *Cours de Langue* du grand pédagogue.

L'idée patriotique et l'idée sociale y tiennent aussi une place à côté de l'idée religieuse.

Au point de vue pédagogique, éviter avant tout la sécheresse et l'aridité; voilà la grande affaire aux yeux de l'Éducateur de Fribourg.

Si on nous demande par hasard ce qu'est devenu le livre ou manuel de lecture destiné aux écoles rurales du Jura, nous dirons que les événements politiques dont le canton de Berne fut le théâtre n'en permirent ni l'achèvement ni l'adoption.

ALEXANDRE DAGUET.

L'Éducation des enfants.

Les enfants sont ce qu'on veut qu'ils soient, dit le poète comique Térence dans une de ses comédies. De cette boutade (car ce n'est pas autre chose) le *Foyer domestique* de Neuchâtel, journal de la famille dont nous annonçons l'apparition dans notre dernier numéro, fait une espèce d'axiome. C'est la reproduction, sous une autre forme, du *talis pater, talis filius* (tel père, tel fils), maxime vulgaire, dont la fausseté est démontrée depuis longtemps. Celui ou celle qui a pris au sérieux ces paroles de Térence ne doit pas avoir une bien grande expérience de la vie. Car il ou elle saurait que l'éducation des enfants ne se fait pas toute au foyer domestique, que l'enfant est soumis à toutes sortes d'influences : celles de la rue, des compagnies, des lectures, etc.; il ou elle saurait que l'âme de

l'enfant; de l'adolescent, n'est pas une cire molle à laquelle on peut donner une forme quelconque; qu'il suffit parfois d'un moment pour détruire l'œuvre de plusieurs années et changer les meilleures dispositions.

CERVIATTO.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

Toponymie ou science des noms de lieu.

La Toponymie ou Toponomastique, comme on l'appelle un peu ambiguëusement, nous apprend qu'il n'y a pas de nom de lieu qui n'ait un sens. Mais comme les noms de lieu ont souvent été altérés dans la suite des siècles, il est parfois très difficile, pour ne pas dire impossible, d'en découvrir la signification.

C'est le cas pour le nom d'*Uechtland*, c'est-à-dire la contrée où se trouvent Berne et Fribourg. Nous avons vu aussi un document où Neuchâtel est appelé Neuchâtel en *Uechtland*.

M. le Dr Vetter, de Schaffhouse, professeur à l'Université de Berne, fait venir le nom d'*Uechtland* d'un mot du vieil allemand qui signifierait *Point du jour* ou *Aube*; origine plus flatteuse que celle qui en fait un pays désert ou même pays de la nuit, *Nachtland*, qu'on a traduit à Fribourg même par *Nuithonie*. Mais on sait combien ces étymologies sont trompeuses. Nous ne croyons pas que l'interprétation de M. Vetter soit le dernier mot de la science toponymique.

A. D.

Correspondance italienne.

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, M. Alliévo, professeur de l'Université de Turin, s'est ému en lisant la critique de M. Trolliet et nous a envoyé, en date du 1^{er} mars, quatre pages de son écriture fine et serrée en réponse au long réquisitoire de M. le président de la Société pédagogique vaudoise.

Mais, nous en demandons bien pardon à notre honorable et savant collègue de Turin, nous ne croyons pas opportun de publier tout son article. Nous nous bornerons donc à en traduire deux ou trois passages :

« Dans le numéro de l'*Educateur* du 15 février, se posant en champion » des instituteurs primaires, M. Trolliet a l'air de me prendre pour un » paladin de l'obscurantisme. Tout beau, Monsieur le président, n'allons » pas si vite. Trop de zèle, même pour une bonne cause, devient passion, » et la passion, comme on a raison de le dire, est mauvaise conseillère. » C'est la passion seule, qui a pu faire dire que les sommités de l'ensei- » gnement supérieur voudraient fermer à la lumière les persiennes de la » pauvre chaumière de l'instituteur.

» Il serait, certes, difficile de faire prendre pour des ennemis de la » lumière ceux qui n'ont cessé de travailler à la répandre. Mais ce que » nous désirons, c'est que ce soit une vraie lumière qui pénètre dans la » chaumière comme dans les palais et qui fasse voir les objets dans leur » état naturel et vrai. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a reconnu la vérité » de l'adage : Qui trop embrasse, mal étreint.

» Et ailleurs comme chez nous en Italie, à partir des écoles primaires » jusqu'à l'Université, la pléthore encyclopédique qu'on préconise a fait

- » languir les établissements d'instruction publique qu'on croyait faire
- » prospérer par cette multiplicité de connaissances.
- » Qui ne connaît la fable d'Icare qui, pour s'être trop rapproché du soleil se brûla les ailes et se noya dans la mer Egée...
- » Comme Goethe, nous disons aussi : *Plus de lumière*, mais de la lumière
- » qui éclaire et non celle qui éblouit et aveugle au lieu d'éclairer. »

A. D.

SECTIONS CANTONALES

Correspondances et communications diverses.

VAUD

La formation du corps enseignant.

Dans sa séance officielle du 17 mars dernier, la section pédagogique du district de Lausanne a entendu la lecture de deux rapports relatifs à la *formation du corps enseignant*. L'un, expression des vœux de la majorité de la commission, demande la suppression d'un établissement spécial pour la préparation des instituteurs; l'autre, résumant les vues de la minorité de la commission, établit, au contraire, la nécessité d'une institution distincte des autres établissements cantonaux d'instruction. Ce dernier rapport ayant réuni à la votation définitive 11 suffrages contre 12 (il y a eu beaucoup d'abstentions), il nous paraît équitable de faire connaître ici les principales dispositions qui y sont renfermées.

Le point fondamental, duquel résulte en définitive la séparation qui s'est opérée au sein de l'assemblée, est résumé dans cette conclusion :

L'établissement pour la formation du corps enseignant primaire demeure distinct, par son enseignement, des autres institutions cantonales.

Il faut remarquer que ce vœu n'entraîne pas nécessairement le maintien du statu quo. Ce qui suffirait à prouver le contraire, c'est le désir exprimé par le rapport de voir les cours des élèves-régents se donner dans le bâtiment d'un autre établissement.

Divers avantages résulteraient de cette modification, tant au point de vue des relations sociales qu'à celui du perfectionnement des moyens d'enseignement. En outre, il y aurait possibilité de placer les élèves des diverses sections du bâtiment sous une même discipline; un conseil directeur surveillerait la marche de l'établissement et s'occuperait de l'administration générale. De cette façon, on pourrait espérer de la part des autorités supérieures une plus grande sollicitude à l'égard de ce que nous appellerions la *section pédagogique*; les objets, livres et collections servant à l'enseignement seraient mis en commun, pour l'usage des professeurs et des élèves de toutes les sections; enfin, il y aurait ainsi quelque chance de faire évacuer les détestables locaux qui servent actuellement d'abri à l'Ecole normale des garçons.

La nécessité d'un enseignement spécial ressort des considérations suivantes :

Les établissements cantonaux d'instruction ont tous à la base de leur programme un but particulier. Les uns préparent les élèves en vue de l'Académie ou de l'Université; les autres les rendent capables d'embrasser diverses professions se rattachant à l'industrie, au commerce ou à l'agri-

culture. Aucun n'a pour but de former à l'enseignement. Or, il ne suffit pas, pour le futur maître d'école, d'acquérir une certaine somme de connaissances dans les divers domaines de la science. Il faut que ces notions acquises aient quelque rapport avec la matière qu'il enseignera plus tard, et, surtout, il faut que le mode d'acquisition des connaissances soit réglé sur l'usage qui en sera fait. Ce point de vue nous paraît naturel, et ces conditions doivent être constamment observées lorsqu'il s'agit d'enseignement primaire. Nos établissements secondaires et supérieurs ne sont pas organisés de façon à permettre ou à faciliter la préparation à la carrière pédagogique ; les modifications qu'il faudrait leur faire subir pour réaliser cette condition entraîneraient immédiatement un trouble dans l'organisme des études classiques et scientifiques, ce qui serait absolument regrettable ; de plus, malgré les transformations apportées dans ce domaine, il resterait toujours à compléter l'éducation générale de l'instituteur, en vue de le rendre apte à surmonter les difficultés pratiques de sa vocation. Comment concilier toutes ces exigences sans apporter de désarroi dans l'établissement que fréquenterait l'élève-régent, et sans nuire au bon ordre des études ?

Si ce système existe ailleurs, il n'est en tout cas qu'un pis-aller, nécessité par une situation financière trop modeste pour permettre à l'Etat la création d'une institution spéciale. Chez nous, rien de pareil n'existe, et ce serait rétrograder que de supprimer le lieu de recrutement du corps enseignant vaudois, sans mettre immédiatement à la place quelque chose de mieux.

Ceci nous conduit à dire quelques mots des améliorations désirables dans l'établissement actuel qui forme les régents.

Pour obtenir un personnel d'élite dans l'enseignement primaire, il est nécessaire de recruter les bons éléments des écoles primaires d'une part, et de favoriser d'autre part l'entrée de l'établissement pédagogique aux jeunes gens des écoles secondaires ou industrielles. C'est ce que l'on fait déjà actuellement, mais il y aurait lieu de coordonner encore davantage les programmes, afin de rendre les admissions plus fréquentes, en n'excluant aucun élève des établissements secondaires, désireux de se vouer à l'enseignement.

Les avantages sociaux que retirerait l'instituteur d'une éducation soi-disant plus complète et mieux entendue ne sont pas si grands qu'on veut bien le dire. Sur ce point, le rapporteur de minorité se montre très sceptique. Il croit que le maître d'école ne sera jamais un homme populaire, dans toute l'étendue du mot. Le régent peut gagner l'estime, la confiance, le respect de tous les honnêtes gens ; quant à devenir le favori du peuple, il n'y doit pas songer. On sait d'ailleurs ce que vaut et ce que dure la popularité. Il faut donc que l'instituteur se contente d'être l'homme du devoir ; de son côté, la société, ou plutôt l'Etat, doit le protéger contre toutes les oppositions qui peuvent entraver son œuvre. Sous ce rapport, il y a énormément à faire et le mécontentement non dissimulé qui se manifeste au sein du corps enseignant dit assez haut d'où le mal provient.

Relativement à la préparation pratique de l'élève-maître, la commission est unanime pour demander le maintien et le développement des écoles d'application, en y ajoutant un jardin d'enfants dirigé par une maîtresse.

Tenant compte du fait que souvent le jeune homme qui se voue à l'enseignement se sent des aptitudes pour un art ou une science spéciale, le rapport de minorité réclame la création d'une section pédagogique pour

l'enseignement secondaire. Ce désir se justifie d'autant plus que notre canton souffre depuis longtemps de disette, sous ce rapport, et que l'on est fréquemment obligé d'appeler des étrangers pour occuper les fonctions d'instituteurs dans les collèges et les écoles industrielles. Cette section pourrait aisément se rattacher au Gymnase et à l'Académie, puisqu'elle serait fréquentée surtout par des élèves ayant fait leurs études dans les établissements secondaires. D'autre part, elle serait destinée à recevoir les élèves-régents qui, après l'optention du brevet de capacité, désireraient poursuivre l'étude d'une ou de plusieurs branches spéciales.

Ce ne sont pas là tous les points touchés par le rapport lausannois de minorité : ces quelques lignes n'ont pas la prétention de faire connaître *in extenso* les conclusions d'un travail qui est maintenant à la disposition du rapporteur général.

Il nous reste cependant à ajouter que la commission chargée de rapporter sur la question à l'étude n'a rien négligé pour s'entourer de tous les renseignements possibles. Elle s'est adressée, entre autres, aux départements de l'Instruction publique de Genève et de Neuchâtel. Grâce à l'extrême obligeance qu'elle a rencontrée de part et d'autre, elle a pu recueillir toutes les données relatives au mode de formation du corps enseignant en usage dans ces deux cantons. Il ressort de cet examen que notre système de préparation n'est pas si désavantageux qu'on l'a répété, et même que, sur certains points, nous sommes mieux partagés que nos voisins romands.

Un membre de la Commission de la section lausannoise.

BIBLIOGRAPHIE

Petite grammaire anglaise ou Eléments de cette langue à l'usage des Français, par M. le Dr Alexandre Mauron, 2^e édition. 212 pages.

Lectures anglaises ou Cours de versions en prose et en vers, tirées des meilleurs auteurs anglais et américains, par le même. 2^e édition, 423 pages in-8^o 1.

M. Mauron, docteur en philosophie et ancien professeur d'anglais et de langues anciennes à l'Ecole cantonale de Fribourg est l'un de ces hommes de mérite que la réaction de 1856 a engagé à aller demander à une terre étrangère une position qui lui permit de cultiver la science et de la professer à l'abri des fluctuations politiques et de ces compromis qui abaissent les caractères, en leur ôtant l'indépendance d'esprit aussi nécessaire que le pain du jour à un homme qui a le respect de lui-même. Cette position honorable, *laborem cum dignitate*, M. Mauron l'a trouvée au Gymnase de Constance depuis plus de vingt ans.

Déjà à Fribourg, M. Mauron s'était fait connaître par ses travaux sur la langue anglaise qu'il possédait à fond et dont il n'a cessé depuis d'explorer les richesses, en les révélant à son auditoire, ce qui est la meilleure manière d'en accroître sans cesse le trésor. Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que nous avons parcouru les deux ouvrages que nous annonçons. C'est d'abord une grammaire où, en un nombre de pages relativement restreint, l'auteur a pu condenser toutes les règles fondamentales de l'idiome de Shakespeare et de Walter Scott, et où les exercices, thèmes et versions, accompagnent partout les règles du langage.

¹ Ces deux ouvrages se trouvent chez Gross, éditeur à Heidelberg.

C'est avec plus de plaisir encore que nous avons lu le volume consacré aux modèles dont se composent les lectures anglaises, qui sont suivies de tableaux synoptiques de la langue et de la prononciation auxquels est joint un vocabulaire complet avec la prononciation figurée de tous les mots anglais. Les morceaux dont se compose le recueil de M. Mauron sont propres, par leur extrême variété et leur choix judicieux, à donner une idée exacte de tous les genres littéraires dans lesquels ont excellé les écrivains d'outre-Manche.

Pour finir par la critique dont l'absence complète rend tout éloge suspect de partialité ou d'engouement, nous nous sommes demandé pourquoi, dans la section qui concerne l'histoire et les esquisses biographiques, M. Mauron ne cite aucune page de Macaulay, le brillant historien des Stuarts et de Guillaume III d'Orange ?

ALEXANDRE DAGUET.

Grammaire française d'Eugène Borel, à l'usage des Allemands. 18^e édition revue et augmentée, par le Dr Otto Schanzenbach¹.

Les nombreuses éditions qui se sont faites de la grammaire de notre savant compatriote Borel, professeur au *Catherinenstift* de Stuttgart, attestent à elles seules la légitime popularité qui s'est attachée à cet ouvrage remarquable et on ne peut que savoir gré à M. Schanzenbach, docteur en philosophie et professeur de langues modernes au Gymnase de la même ville, d'en avoir donné une édition revue avec un soin qui fait honneur à ce philologue distingué.

Pour entreprendre une analyse, même écourtée, de cette grammaire, il faudrait un temps et une place que nous ne pouvons lui consacrer. D'ailleurs c'est pour l'Allemagne qu'a été composé et revu ce grand et consciencieux travail de linguistique, dont la critique d'outre-Rhin s'est déjà occupée souvent et dont l'édition actuelle est appelée à réunir tous les suffrages. M. Schanzenbach étant l'un des Allemands les plus familiers avec la langue et la littérature françaises, même avec celle de notre pays, pour lequel nous avons eu l'occasion de constater sa sympathie éclairée, était qualifié pour reprendre en sous-œuvre le livre de M. Borel.

ALEXANDRE DAGUET.

Notre ancien collaborateur M. Théo. Zobrist, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, nous a amicalement gratifié de son intéressante étude sur les *Ecoles hollandaises*, que l'auteur déclare supérieures à celles de la Belgique et même, à certains égards, aux nôtres. Nous citons comme un fait caractéristique ce qu'il dit des *Travaux manuels*, dont on a fait, comme à Bâle, un objet spécial en dehors du programme ordinaire. Rien d'étonnant dès lors à ce que les instituteurs primaires ne se montrent pas très enthousiastes pour l'introduction de cette nouvelle branche dans l'économie déjà compliquée de l'organisme scolaire.

En ce qui concerne l'enseignement religieux, nous comprenons très bien aussi ceux qui ne veulent pas le bannir de l'Ecole, et nous répétons ce que nous disons dans notre Manuel de Pédagogie : *L'Ecole ne saurait être athée qu'au détriment de tout ce qui fait la beauté, la grandeur et l'excellence de l'Education.*

A. D.

¹ Chez Paul Neff, éditeur à Stuttgart. 573 pages in-8°.

Guide pratique des travaux manuels, par MM. Dumont, ingénieur des Arts et Manufactures, et Philippon, inspecteur de l'Enseignement manuel. — 650 gravures; broché, fr. 2; cartonné, fr. 2,50. — Paris, Ve P. Larousse et Cie, éditeurs. — Lausanne, librairie F. Rouge.

Cet ouvrage est destiné, avant tout, aux écoles primaires de France. Il est conforme au programme officiel né de la loi de 1882. Il débute par des exercices propres à donner à la main une certaine dextérité, à la *faire*, et continue par de petits travaux de découpage, corderie, vannerie et modelage; c'est le *cours élémentaire*. Il prend ensuite du cartonnage, des travaux en fil de fer, du modelage, un peu de menuiserie, et la connaissance des outils les plus usuels; c'est le *cours moyen*. Le *cours supérieur* sera sans doute la matière d'un prochain volume, dans lequel la menuiserie aura probablement la plus grande place. Alors l'ouvrage de MM. Dumont et Philippon sera complet et rendra certainement de précieux services.

Le présent volume est très beau; le texte, les gravures, l'exécution typographique, tout est soigné. La variété du contenu sera très appréciée en France, où l'on donne à l'enseignement manuel un champ très étendu; elle va jusqu'au superflu pour nous, qui concevons cet enseignement beaucoup plus limité. Les 29 gravures sur la manière de faire un nœud, par exemple, nous paraissent peu indispensables; nous trouvons, du reste, la corderie peu appropriée au but de l'enseignement manuel. Notre intérêt se porte essentiellement sur le cartonnage, le modelage et la menuiserie, qui nous semblent suffire amplement aux besoins de l'école primaire.

L. M.

PARTIE PRATIQUE

Degré supérieur.

Explication d'un morceau du livre de lecture.

Un coupe-jarret.

Quel est donc ce brigand, qui, là-bas, nez au vent,
Se carre, l'œil au guet et la hanche en avant,
Plus délabré que Job et plus fier que Bragance,
Drapant sa gueuserie avec son arrogance,
Et qui, froissant du poing, sous sa manche en haillons,
L'épée à lourd pommeau qui lui bat les talons,
Promène, d'une mine altière et magistrale,
Sa cape en dents de scie et ses bas en spirale ?

VICTOR HUGO.

Trésor de l'écolier, page 152.

I. Remarques préliminaires.

Nous avons vu, en histoire, qu'à partir des guerres d'Italie les Suisses s'engagent pour de l'argent au service de l'étranger: les uns sont à la solde de la France, les autres vendent leur sang aux républiques italiennes. Nous avons parlé également des dangers que le service militaire étranger faisait courir à la patrie et des vices que les Suisses rapportaient dans notre pays après les avoir contractés dans les camps de toute l'Europe. C'est au temps des capitulations qu'est né le proverbe: « Boire comme un Suisse ». Un homme adonné à l'ivrognerie devait tomber facilement à un degré plus bas encore de dégradation morale. Quelques-uns

de nos compatriotes devaient probablement servir à tous les desseins des princes du XVI^{me} siècle, qui ne se gênaient guère pour faire assassiner leurs ennemis. N'en avons-nous pas des exemples mêmes dans l'histoire de notre patrie? Qui pourrait m'en citer? On appelle coupe-jarrets ces hommes décidés à tout faire pour de l'argent. En Italie, où, à une certaine époque, le métier d'assassins à gages devait rapporter beaucoup, on les appelait *bravi* (sing. *bravo*), mot de la même famille que *brave*, *bravoure*. Nous allons donc lire le portrait, ou plutôt caractériser le type du coupe-jarret ou bravo.

II. Explication du texte.

1° L'auteur voit un brigand qui se promène fièrement dans ses vêtements en guenilles.

2° Le coupe-jarret est considéré :

a) *Dans son attitude* : Il se tient d'une façon qui annonce la satisfaction de soi-même, le nez en l'air, l'œil au guet et la hanche en avant ;

b) *L'auteur examine ses vêtements* : Notre homme est délabré ; son pourpoint usé se fait remarquer par une manche en haillons. Le capuchon de son manteau est déchiqueté en franges semblables aux dents d'une scie ; ses bas retombent sur ses souliers éculés ;

c) *Son allure* : Le brigand se promène avec arrogance. Il est aussi fier dans sa gueuserie que le roi de Portugal doit l'être d'appartenir à la maison de Bragance ;

d) *Ses armes* : Le spadassin a une longue et bonne épée qui lui bat les talons. Il en presse violemment la poignée de la main qui sort de la manche trouée. Il est toujours prêt à tirer cette épée, et pour la moindre vétille, il tuerait son adversaire ou son contradicteur ;

e) *Son visage* : Sa mine est hautaine, superbe. Il se sent le maître de la place et la joie qu'il en éprouve se reflète sur sa figure.

Par sa description, l'écrivain cherche à éveiller dans notre esprit, la crainte et l'effroi que doit inspirer un homme dangereux. Il y parvient par les mots *brigand*, *délabré*, *gueux*, *haillons*, etc., et par la forme interrogative donnée à la phrase.

III. Analyse.

Nous avons une seule phrase interrogative, composée de plusieurs propositions qu'on peut disposer de la manière suivante :

| <i>Prop. princ.</i> | <i>Sub. dép. de la princ.</i> | <i>Prop. part. dép. des subord.</i> | <i>Prop. sub. dépend. de la prop. part.</i> |
|---|---|--|---|
| Quel est donc ce brigand plus délabré que Job et plus fier que Bragance | 1. Qui là-bas, nez au vent, se carre, l'œil au guet et la hanche en avant, 2. et qui promène d'une mine altière et magistrale sa cape en dents de scie et ses bas en spirale ? | 1 a) Drapant sa gueuserie avec son arrogance, 2 a) froissant du poing sous sa manche en haillons l'épée à lourd pommeau | 2 b) qui lui bat les talons. |

IV. Remarques grammaticales.*

Coupe-jarret. Pluriel des noms composés formés d'un verbe et d'un substantif. Plus particulièrement les noms composés avec le verbe couper : *coupe-choux, coupe-gorge, coupe-légumes, coupe-papier, coupe-racines*, ne changent pas au pluriel ; *coupe-jarret* s'écrit *coupe-jarrets* au pluriel.

Bravo, pluriel *bravi* ; autres noms italiens changeant de terminaisons au pluriel : *carbonaro, dilettante, lazzarone, quintetto*.

Nez, dérivé : *nasal* (*nez, rez, riz, gaz*).

Brigand, de *brigue*, dérivé : *brigade, brigadier, brigantine*, etc.

Vent, hom. *van, vend, vends* ; composés et dérivés : *engoulevant, auvent, contrevent, évent, venter, ventilateur, ventôse, ventouse, vol-au-vent*, etc., etc.

Œil, pluriel *yeux*, excepté dans *œil-de-bœuf* et dans plusieurs composés peu employés. Dérivés : *œillet, œillade, œilleton* ; le radical latin *oculus* donne *oculaire, binocle, ocelot, inoculer, aveugle*, etc.

Guet, dérivés : *guetter, guet-upens = guet-à-penser* ; *guet* n'est pas homonyme de *gué* ou de *gai*.

Arrogance (*rogare, demander*), dérivés et composés : *s'arroger, abroger, déroger, interroger, proroger, subroger, rogations*.

Poing, homonyme *point*. *Poing*, a donné *poigne, poignet, poignée (pugilat)*, tandis que *poindre* a pour dérivés *point, pointage, pointer, pointiller, pointu*, etc. Il y a tendance aujourd'hui à remplacer *poindre* par *pointer*. Ex. le jour *pointait*.

Manche, m. et f., de main ; dimin. *manchette*.

Epée pour *espée, spadassin*, syn. *sabre, brette, cimenterre, flamberge*.

Pommeau, de *pomme*, comme *pommade, pommette*, etc.

Talon, dérivés : *talonner, talus, taluter*.

Mine, grimace, à distinguer de *mine*, monnaie ; *mine* ou *émine*, mesure et de *mine*, galerie.

Cape, capuchon, capuce, capote, capeline, avec une autre forme, *chape*, chapeau, etc. *Cape* est employé dans la Suisse romande pour *bonnet*, probablement sous l'influence de l'allémanique *chappe*, haut allemand *Kappe*.

Dent, homonymes : *dans, d'en, dam, Dan* ; dérivés : *denté, dentier, dental, dentaire*, etc. ; composés : *chiendent, trident, édenté*, etc.

Scie, scier, scieur, scierie, de *secare*, couper ; *bissectrice, insecte, sécante, secte, section, segment, vivisection*, etc.

Bas, anciennement *bas-de-chausse*, par opposition à *haut-de-chausse*, comparez *chaussette*. Hom. *bas* adj. et bât.

En spirale, enroulé sur lui-même.

Expressions à remarquer : *avoir l'œil au guet, drapant sa gueuserie avec son arrogance* (figuré).

Quant aux exercices grammaticaux, on pourrait :

1° Mettre au pluriel : *Quels sont donc ces brigands*, etc.

2° On pourrait encore faire l'emploi des différentes personnes : *Ne suis-je pas un brigand qui, le nez au vent, me carre*, etc.

3° Changer de temps.

V. Du portrait.

Le portrait (ancien français *pour traict*), est la description exacte, trait

* C'est au maître à faire un choix dans les remarques ci-dessous et à les compléter éventuellement. Nous avons nous-même limité nos observations grammaticales aux noms.

pour trait, d'une créature animée. Il ne s'applique qu'aux hommes et aux animaux, mais non aux plantes, aux objets divers de la nature inanimée. Nous avons lu les portraits de Charlemagne, de Napoléon, de Jean-Jacques Rousseau à quinze ans. Pourriez-vous me citer les portraits d'animaux contenus dans votre livre de lecture? Croyez-vous qu'on puisse écrire le portrait du pommier, de la maison d'école?

Le portrait d'un animal est plus simple que celui d'un homme, parce que les mêmes traits sont communs à la même espèce. Ainsi le portrait du serpent par Chateaubriand s'applique à une classe tout entière du règne animal. Les portraits des hommes sont plus compliqués, parce qu'on ne considère pas seulement les caractères spécifiques, mais toute sorte de traits extérieurs dans les vêtements, dans le visage et même dans l'effet moral que l'individu produit sur l'écrivain ou sur toute une génération. Les qualités, bonnes ou mauvaises, qui constituent le fond de tout homme sont généralement appréciées dans un portrait.

Mais quand on ne considère une personne que sous une seule face, quand on se place à un point de vue spécial, on obtient un *caractère*. Nous en avons vu des exemples dans *l'impertinent*, le *douillet*, le *soupçonneux*, le *mystérieux*, le *distrain*.

Mais ici l'écrivain considère l'influence de la vocation sur l'extérieur et les qualités morales de l'individu; il étudie un *type*, le type du spadassin, descendu au dernier degré de l'échelle sociale, et aussi délabré au point de vue moral, qu'il l'est dans ses vêtements en lambeaux. On pourrait étudier de même le type de l'horloger, du soldat, du bourgeois, du paysan, comme nous le voyons dans le morceau de La Bruyère, intitulé *Les paysans du XVII^{me} siècle*.

Si l'écrivain ne tenait compte que des bonnes qualités portées à leur plus haut degré et négligeait les défauts inhérents à chaque individu, il créerait un *idéal*. Nous aurons peut-être l'occasion d'examiner de plus près l'idéal d'un magistrat, d'un général.

Si on compare deux portraits, deux caractères, en établissant leurs différences, leurs ressemblances, on obtient un *parallèle*. Voir le parallèle de Washington et de Bonaparte, par Chateaubriand.

VI. L'auteur.

Comme vous pouvez le voir dans le lexique qui termine votre livre de lecture, Victor Hugo est un écrivain du XIX^{me} siècle (1802-1885). Il est né à Besançon; il est mort à Paris. C'est le plus grand des poètes de notre siècle. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers. Vous en trouverez quelques-uns dans notre bibliothèque, comme *Odes et Ballades*, *les Rayons et les Ombres*, *Feuilles d'automne*, *Notre-Dame de Paris*.

Citez-moi les morceaux de Victor Hugo contenu dans votre livre? (*l'Enlèvement*, *Après la bataille*, *la Prière pour tous*, *Morts pour la patrie*, *l'Enfant*).

H. GOBAT.

SUJETS D'EXAMENS

Ecoles primaires de Lausanne. — Examens de 1888.

ARITHMÉTIQUE. — 5^{mes} classes. (10 ans.)

1. Une campagne qui avait coûté fr. 165 000 a été revendue fr. 208 000. Quel gain a-t-on fait, sachant qu'on a dû payer fr. 11 809 pour les frais?

Réponse : fr. 31 191.

2. Quel est le produit total des ventes suivantes : 1705 hl. de vin à 58 fr. l'hl. ; 100 hl. à 47 fr., et 4 hl. à 52 fr. ?

Réponse : 103 798 fr.

3. La fortune d'un négociant est aujourd'hui de 169 000 fr. ; elle n'était que de 32 002 fr., il y a 27 ans. De quelle somme s'est-elle accrue chaque année ?

Réponse : 5074 fr.

4^{mes} classes. (11 ans.)

1. On mesure les longueurs de six barres de fer et on trouve que les différences de longueur de la première à la deuxième, de la deuxième à la troisième, etc., depuis la plus petite à la plus grande, sont en mètres : 1,02 ; 0,045 ; 0,3 ; 0,16 ; 0,005. La longueur de la plus grande étant de 4,2 m., on demande quelle est celle de la plus petite ?

Réponse : 2,67.

2. Le mur dont mon jardin est entouré a 237 fois la longueur de ma canne, qui mesure 0,905 m. Combien m'a-t-il coûté, à raison de fr. 8,25 le mètre ?

Réponse : fr. 1769,50.

3. 24720 kg. de lait ont coûté fr. 3783,58 ; on les revend à fr. 0,17 le litre. Quel sera le bénéfice, le litre pesant kg. 1,029 ?

Réponse : fr. 300,33.

3^{mes} classes. (12 ans.)

1. Quel est le poids total d'une bonbonne contenant 13,825 litres de pétrole ? Le litre de pétrole pèse 840 grammes et la bonbonne vide pèse kg. 2,4.

Réponse : 14,013 kg.

2. On achète 62,5 m. de toile à fr. 1,82 le mètre, pour faire 24 sarreaux. On paye 86 fr. de façon et fournitures ; combien faut-il vendre chaque sarreau pour faire un bénéfice de 20 % ?

Réponse : fr. 9,99.

3. GARÇONS. Un propriétaire qui possédait 5 ha. 10 a. 8 ca. de terrain en a vendu une certaine quantité qui, au prix de fr. 65 l'are, fait la somme de fr. 27 644,50. Combien d'ares de terrain lui reste-t-il encore ?

Réponse : 84,78 ares.

4. FILLES. Un ménage achète pour 159 fr. de vin à fr. 50 l'hl. Combien de jours cette provision durera-t-elle, si la consommation journalière est de 15 décilitres ?

Réponse : 212 jours.

2^{mes} classes. (13 ans.)

1. Une marchandise achetée 3740 fr. a été revendue avec $7\frac{3}{4}\%$ de bénéfice. Quel est le prix de vente ?

Réponse : 4029,85.

2. Une marchande vend $\frac{1}{4}$ de ses œufs à 60 ct. la douzaine, les $\frac{2}{7}$ à 72 ct. la douz., les $\frac{3}{8}$ à 84 ct. la douz., et les 15 œufs restant pour 111 ct. A quel prix a-t-elle vendu en moyenne la douzaine de ses œufs ?

Réponse : fr. 0,75.

3. GARÇONS. Combien $\frac{3}{7}$ mètre cube de glace, en fondant, donneront-ils de litres d'eau, sachant que le volume d'eau étant 1, celui de la glace est 1,075 ?

Réponse : 398,67 litres.

3. FILLES. Un propriétaire a vendu pour fr. 29 949,65 de terrain à 37 fr. l'are. Combien lui en reste-t-il d'ares, sachant que sa propriété avait une superficie totale de 10 ha. 42 a. 20 ca. ?

Réponse : 232,75 ares.

1^{res} classes. (14 à 16 ans.)

1. Deux tuyaux alimentent un réservoir ; le premier, coulant seul, le remplirait en 4 jours ; le second, coulant seul, le remplirait en 7 jours. Combien faudrait-il de temps (jours, heures, minutes et secondes) pour remplir ce réservoir, si les deux tuyaux coulent ensemble ?

Réponse : 2 j. 13 h. 5 m. 27,27 secondes.

2. Le 25 mars, on escompte pour fr. 5240,30 un billet de fr. 5348, au taux de 5 % l'an ; quelle était la date de l'échéance ?

Réponse : le 20 août.

3. 53,46 kg. de fil ont donné m. 231,49 de toile, ayant m. 1,20 de largeur. Combien 44,55 kg. de même fil donneront-ils de mètres de toile à m. 0,84 de largeur ?

Réponse : m. 275,58.

GÉOMÉTRIE. — 3^{mes} classes. (12 ans.)

1. Un terrain rectangulaire a 600 mètres de long sur 45 m. de large ; on en prend pour une route un triangle de 45 m. de base sur 15,5 de hauteur. Combien de mètres carrés en reste-t-il ?

Réponse : 26 801,25 m².

2. Un rectangle et un losange ont même contour et même surface ; cette surface est de 38 centimètres carrés, et la longueur du rectangle est de 95 millimètres. Quelle est la hauteur du losange ?

Réponse : m. 0,0563.

2^{mes} classes. (13 ans.)

1. La surface d'un trapèze est de 2 décimètres carrés ; sa hauteur est de 8 cm., et la différence de ses bases est de 1 décimètre. Quelles sont ces bases ?

Réponse : m. 0,3 et m. 0,2.

2. La place d'un cirque est un dodécagone régulier dont le côté mesure 10,5 m. et l'apothème 19,6 m. La place non réservée aux spectateurs comprend : 1° la scène, cercle au centre du cirque, dont la circonférence est de 62 m. ; 2° 100 m² destinés aux passages. Quel sera le nombre des places de spectateurs, à raison de 2 places par m² ?

Réponse : 1658 places.

1^{res} classes. (14 à 16 ans.)

1. La forme d'un pilier de granit comprend : 1° un prisme droit de m. 2,8 de hauteur et dont la base est un triangle de 58 centimètres de base sur 35 cm. de hauteur ; 2° ce pilier est terminé à sa partie supérieure par une pyramide de même base que le prisme et de 18 cm. de hauteur. Quel est le poids de ce pilier, la densité du granit étant 2,8 ?

Réponse : kg. 812,767.

2. A quelle hauteur un liquide s'élèverait-il, si l'on en versait 3 hectolitres dans une cuve cylindrique de 13 dm. de diamètre, dont la base serait horizontale ? Indiquer la réponse en mètre, à 0,001 près.

Réponse : m. 0,226.

COMPTABILITÉ. — Filles 3^{mes} classes. (12 ans.)

Un agriculteur du Mont s'est rendu un jour de marché à Lausanne, avec

un chargement de pommes de terre et fruits. Il avait dans son porte-monnaie fr. 5,75. Il a retiré de la vente de ses denrées fr. 25,60.

Il a payé pour une place au marché fr. 0,20; pour frais d'écurie et nourriture de son cheval, y compris la bonne-main au garçon, fr. 1,80; pour ses dépenses personnelles, fr. 2,15.

Il a acheté chez un négociant de la place de la Palud les marchandises suivantes :

Kg. 3,5 de café à fr. 2,40 le kg; — kg. 2,5 de sucre en pain à fr. 0,58 le kg.; — kg. 0,5 de chocolat à fr. 2 le kg.; — kg. 1,5 de macaronis à fr. 0,70 le kg.; — kg. 1,75 de savon blanc de Marseille, à fr. 0,65 le kg.; — kg. 0,5 de bougies à fr. 1,40 le kg.; — kg. 2,5 de riz à fr. 0,45 le kg.; — 1 kg. de pâtes pour soupes à fr. 0,75.

Que reste-t-il à cet agriculteur en quittant Lausanne?

Réponse : fr. 11,58.

Garçons 3^{mes}. (12 ans.)

On demande d'établir le compte de M. Robert, maître gypcier à Lausanne, pour les réparations faites dans une chambre à coucher de M. Favre, d'après les données suivantes :

1° Le plafond de la chambre a été piqué et reglacé, au prix de fr. 0,70 le m²; il mesure m. 4,85 de longueur sur m. 3,60 de largeur. Le plafond de l'alcôve, qui mesure m. 2,05 sur m. 1,80, a subi la même opération.

2° La peinture comprend un vernis à l'essence, deux couches, deux tons, savoir :

- a) une face de porte avec imposte mesurant m. 2,80 sur m. 1,25;
une dite mesurant m. 2,35 sur m. 1,25;
une embrasure de m. 4,90 sur m. 0,15;
deux fenêtres et contrecœurs mesurant ensemble m. 2,60 sur m. 2,30.

Le prix de cette peinture est de fr. 0,85 le m².

b) m. 7,10 de baguettes d'angles à fr. 0,20 le mètre courant.

c) m. 12,30 de plinthes à fr. 0,25 le mètre courant.

3° La tapisserie a nécessité 16 rouleaux de papier et 6 bandes de bord fournis par le propriétaire, mais posés par l'entrepreneur aux prix de fr. 0,50 par rouleau et fr. 0,25 par bande.

Réponse : fr. 40.

1^{res} classes. (14 à 16 ans.)

M. Henri Rossier, négociant, avait le 31 décembre 1885 un solde de fr. 418,60 au crédit de son compte chez Marc Noir, banquier à Fribourg.

Le 10 janvier 1886, H. Rossier prend 200 fr.; le 20 février, il remet un effet de 610 fr. sur Genève, valeur fin avril.

Le 8 mars, il prend 500 fr. et verse 1450 fr. le 15 avril.

Le 20 mai, il prend un effet de fr. 850, payable à vue.

Le 25 mai, le banquier paye un chèque à M. Kurz, pour le compte de M. Rossier, soit 250 fr.

Quelle est, au 30 juin 1886, la situation de M. Rossier? Les versements portent intérêt dès le lendemain. — Intérêt au 3 1/2 0/0. — Commission : 1/2 0/0 sur le crédit. — Année commerciale. — La commission ne se prend pas sur le solde créditeur.

Solde créditeur au 30 juin, fr. 676,71.

N.B. Les jeunes filles emploient la méthode directe, et les garçons la méthode indirecte.

LIBRAIRIE F. PAYOT

1, rue de Bourg 1, Lausanne

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Études sur la France contemporaine, par Georges Renard, professeur. (Le Naturalisme — L'Influence allemande — Le Socialisme.) Un vol. in-12° broché, fr. 3,50.

Deutsches Sprachbuch, für französische Sekundar-, Real- und Progymnasial-Klassen von J. Sahli, Direktor der Mädchen-Sekundarschule in Biel. I Theil. Un vol. in-12° cartonné, fr. 1,50.

Guide pratique pour le calcul des volumes, par E. Meyer, professeur. Brochure in-12 avec figures, 60 c.

Principes généraux d'éducation chrétienne, par Adam Vulliet. Un vol. in-12° broché, fr. 2,50.

Vocabulaire français orthographique et grammatical, par F.-L. Pasche. 1^{re} partie, in-12 cart., 80 c.

Description du Jura bernois. Guide illustré du voyageur. Porrentruy-Délémont-Bâle-Moutier-Le Weissenstein-St-Imier-Bienne-Neuveville. Brochure in-12°, 50 cent.

L'Art. Simples entretiens à l'usage de la jeunesse, par E. Pécaut et C. Baude. Un vol. petit in-4°, richement illustré broché, fr. 2.

Fournitures d'école.

Fabrique de cahiers pour écoles primaires, secondaires, collèges et pensionnats; albums et papiers à dessin; matériel complet pour le dessin industriel et artistique; boîtes de mathématiques; sacs et serviettes d'écoliers. Ardoises ordinaires et rayées; touches, crayons, plumes métalliques et porte-plumes; encres et encriers. Tableaux noirs et bouliers; compas en bois et règles divisées. Craie blanche, craie ronde, dite américaine. Registres pour absences.

Toile américaine remplaçant le tableau noir. Tableaux de différentes grandeurs. **Vernis** pour réparer la toile noire. **Effaçoirs**.

Fournitures de bureau.

Registres, onglets; presses à copier; papiers à lettre et enveloppes. Portefeuilles; échéanciers; serviettes d'avocats. Maroquinerie; agendas et calendriers; timbres en caoutchouc et en laiton. Impressions en tous genres.

PAPETERIE PENEVEYRE & C^{ie}

Palud 22, maison Chantrens, LAUSANNE.

L'IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. GENTON & VIRET

Escaliers du Marché, 20, 21, LAUSANNE.

se charge de tous les genres d'impressions pour les Administrations et le Commerce. Impression de labours, brochures, thèses. — Impressions en couleurs pour Emprunts d'Etat et de Communes, actions, obligations, etc. — Spécialités de caractères pour faire-part et cartes de visites. — Musique. — Grec. — Exécution prompt et correcte. — Prix modérés.

Extrait du catalogue de
HENRI MIGNOT, éditeur
Pré-du-Marché 17, Lausanne.

Ouvrages scolaires :

- C.-W. Jeanneret.** *Premier exercices de lecture et de récitation*, pour enfants de 6 à 7 ans, 8^{me} édition illustrée, 1 fr.
- *Seconds exercices de lecture*, avec leçons de choses, 10^{me} édition illustrée, fr. 1,20.
- *Premier livre de lecture*, 8^{me} édition illustrée, fr. 1,50.
- *Petit vocabulaire*, avec exercices d'intuition, 7^{me} édition, 70 cent.
- *La patrie*, lectures illustrées pour le degré moyen des écoles primaires, 3^{me} édition, fr. 1,80.
- *Manuel gradué de récitation française*, composé de 5 cinq livrets :
Pour enfants de 7 à 8 ans, 6^{me} édition, 50 cent.
Pour enfants de 8 à 9 ans, 7^{me} édition, 40 cent.
Pour enfants de 9 à 10 ans, 6^{me} édition, 50 cent.
Pour enfants de 10 à 11 ans, 3^{me} édition, 50 cent.
Pour enfants de 11 à 12 ans, 5^{me} édition, 50 cent.
- A. Gillieron.** Précis d'arithmétique, 60 cent.
- Premiers éléments de géométrie, et de toisé, 5^{me} édition, 60 cent.
- Notions élémentaires de cosmographie, 4^{me} édition, 50 cent.
- Exercices et problèmes d'arithmétique, 1^{re} série, fr. 1,50.
- J. Duperrex.** Histoire ancienne, fr. 2,25.
- Histoire du moyen âge, fr. 2.
- Histoire moderne, fr. 3.
- A. Daguët** Abrégé de l'histoire de la Suisse, 9^{me} édition, fr. 1.
- A. Montandon.** Manuel d'histoire biblique, 3^{me} édition, fr. 1.
- F. Maillard.** Recueil de problèmes d'arithmétique, 12^{me} édition fr. 1,25.
- Première grammaire pour les jeunes enfants, 2^{me} édition, 60 cent.
- Le livre du citoyen, manuel d'instruction civique, 8^{me} édition, revue avec soin et conforme à la constitution de 1885, 50 cent.
- G. Issleib** Nouvel atlas géographique moderne, fr. 2,25.
- G. Mignot.** Exercices de style et de composition, 3^{me} édition, fr. 2,25.
- Traité sur la tenue des livres, 2^{me} édition, fr. 3.
- F.-L. Pasche.** Problèmes élémentaires de géométrie, 2^{me} édition, fr. 1,50. Réponses, 50 cent.
- F. Godet.** Géographie du premier âge, 10^{me} édition, 40 cent.
- P. Vaucher.** Esquisses d'histoire suisse, fr. 3.
- L. Favre.** Manuel d'économie domestique, fr. 1,50.
- B. Pautex.** Recueil de mots français par ordre de matières, fr. 1.
- Recueil de mots à l'usage des commençants, 25 cent.

SOUS PRESSE

Cours élémentaire de langue française

à l'usage des Ecoles primaires,

par B. DUSSAUD.

professeur de pédagogie au Gymnase de Genève,
Inspecteur des Ecoles

FABRIQUE DE CAHIERS EN TOUS GENRES

Grand assortiment d'articles d'écoles et de cahiers des 3 degrés de la Méthode romande d'écriture, rendue obligatoire par le département de l'Instruction publique. Editeur de la Méthode du *degré moyen* et des cahiers d'écriture ronde et gothique d'après M. H. Otth, professeur de calligraphie.

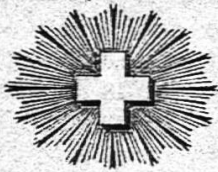
J. Guilloud, Pépinet 4, Lausanne.

XXIV^e ANNÉE

LAUSANNE

N^o 9.

1^{er} mai 1888.



PRIX D'ABONNEMENT

PRIX DES ANNONCES

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Étranger 6 fr. »

La ligne ou son espace. 20 centimes.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **Alex. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

M. **F. Roulin**, secrétaire de la Direction des Ecoles de Lausanne, *sous-rédacteur*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La Rédaction en donne un compte rendu s'il y a lieu.

Adresser {
A. M. *Daguet*, à Neuchâtel, tout ce qui se rapporte à la partie générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
A. M. *Roulin*, à Lausanne, ce qui concerne la partie pratique, les correspondances et renseignements divers.
A. M. *Beausire*, à Lausanne, tout ce qui concerne les abonnements, les annonces et l'expédition du journal.

GÉRANCE ET ANNONCES :

M. **L. Beausire**, secrétaire au Département de l'Instruction publique.

Comité central. VAUD: MM. *Roux, Colomb, Hermenjat et Trolliet*. — NEUCHÂTEL: MM. *Villommet, Miéville et Latour*. — GENÈVE: MM. *Charrey et Thorens*. — JURA BERNOIS: MM. *Mercerat, Péquegnat et Breuleux*. — FRIBOURG: M. *Ducotterd*. — VALAIS: M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE: M. *Gunzinger*.

Comité directeur: MM. *L. Roux*, directeur des Ecoles de Lausanne, président. — *L. Gagnaux*, contrôleur des Ecoles de Lausanne, vice-président. — *A. Gaud*, instituteur à Lausanne, secrétaire. — *L. Beausire*, secrétaire au Département de l'Instruction publique, gérant. — *L. Pelet*, instituteur à l'École industrielle cantonale, membre.

Suppléants: MM. *Roulin*, secrétaire de la Direction des Ecoles de Lausanne. — *Buxraz*, directeur de l'École supérieure communale de Lausanne. — *Grasset*, instituteur à Lausanne.

LAUSANNE

IMPRIMERIE A. GENTON ET VIRET

1888

Avis du Gérant de L'ÉDUCATEUR

ABONNÉS DE L'ÉTRANGER

Les abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1888, sont instamment priés de l'acquitter **sans retard**, s'ils ne veulent pas éprouver de suspension dans l'envoi du journal.

Adresser un mandat-postal de 6 fr. à **M. L^s Beausire, gérant de l'Éducateur, à Lausanne** (Suisse).

Collèges communaux et Ecoles supérieures.

Le Chenit. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un nouveau maître au collège industriel mixte du Chenit (paroisse du Sentier et du Brassus).

L'enseignement comprend l'allemand, l'arithmétique, le dessin artistique, l'écriture, le chant et l'instruction civique.

Toutefois, conformément à l'art. 45 du règlement pour les collèges communaux, ces disciplines pourront, cas échéant, être réparties différemment, sur le vœu des intéressés.

Traitement : 2000 fr. par an pour 32 heures de leçons par semaine, au maximum.

Adresser les offres à la Commission des écoles du Chenit avant le *3 mai*; examen le *12 mai* à 8 heures. Entrée en fonctions *immédiate*.

VAUD

Concours primaires.

RÉGENTES

Cheseaux. 2^{me} classe mixte; fr. 700. — Examen le 12 mai, à 9 heures.

Lucens. 3^{me} classe mixte; fr. 900. — Examen le 15 mai, à 8 heures.

Ropraz. Classe mixte; fr. 900. — Examen le 16 mai, à 8 heures.

Montreux. 2^{me} classe mixte des *Planches*; fr. 900. — Examen le 17 mai, à 7 heures.

Montreux. 2^{me} classe mixte de *Collonge*; fr. 900. — Examen le 17 mai, à 7 heures.

Yens. 2^{me} classe mixte; fr. 900. — Examen le 18 mai, à 8 heures.

Trey. Classe mixte semi-enfantine; fr. 500. — Examen le 21 mai, à 8 h.

Bursins. 2^{me} classe mixte; fr. 900. — Examen le 22 mai, à 8 heures.

Poliez-le-Grand. 2^{me} classe mixte; fr. 900. — Examen le 23 mai, à 8 h.

Champmartin. Classe mixte; fr. 700. — Examen le 24 mai, à 8 heures.

Belmont s/Yverdon. Classe semi-enfantine; fr. 500. — Examen le 4 juin, à 8 heures.

Pully. Classe mixte des *Monts*; fr. 900. — Examen le 5 juin, à 8 heures.

Chapelles. Classe d'ouvrages; fr. 300. — Examen le 5 juin, à 8 heures.

RÉGENTS

Charnex. Classe mixte; fr. 1400. — Examen le 11 mai, à 8 heures.

Villars-Burquin. Classe mixte; fr. 1400. — Examen le 14 mai, à 8 h.

Peyres-et-Possens. Classe mixte; fr. 1000. — Examen le 11 mai, à 8 h.

Ormont-dessous. Classe mixte de la *Comballez*; fr. 1400. — Examen le 16 mai, à 9 heures.

Fey. Classe de garçons; fr. 1400. — Examen le 21 mai, à 8 heures.

Goumoëns-la-Ville. Ecole secondaire nouvellement créée; fr. 1700. — Examen le 22 mai, à 8 heures. Le programme des études est déterminé par le règlement du 7 juillet 1865 (art. 172).

Goumoëns-la-Ville. 1^{re} classe mixte; 1450 (susceptible d'augmentation). — Examen le 29 mai, à 8 heures.

Lutry. Classe de garçons; fr. 1400, et fr. 150 pour fonctions de chantre. — Examen le 24 mai, à 8 heures.

Vuitteboeuf. 1^{re} classe mixte; fr. 1400. — Examen le 28 mai, à 8 heures.

Rossenges. Classe mixte; fr. 900. — Examen le 1^{er} juin, à 8 heures.

Giez. Classe mixte; fr. 1400. — Examen le 2 juin, à 8 heures.

L'IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE CH. VIRET-GENTON

Escaliers du Marché, 20, 21, LAUSANNE.

se charge de tous les genres d'impressions pour les Administrations et le Commerce. Impression de labeurs, brochures, thèses. — Impressions en couleurs pour Emprunts d'Etat et de Communes, actions, obligations, etc. — Spécialités de caractères pour faire-part et cartes de visites. — Musique. — Grec. — Exécution prompte et correcte. — Prix modérés.

JURA BERNOIS

MISES AU CONCOURS

Moutier. Ecole secondaire : 3 places de maîtres ; fr. 2200, fr. 2400, fr. 3100, et une de maîtresse d'ouvrages ; fr. 300. — Inscription jusqu'au 10 mai.

Erziehungsdirektion des Kantons Bern.

PAPETERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUE

F. Gaillard-Pousaz, Martheray 5 B, Lausanne.

(Détail et demi-gros.)

Cahiers ord. 10 feuilles, fr. 6,25 le $\frac{1}{2}$, 8 feuilles, fr. 5,50. — Cahiers divers, toutes rég. dès 10 c., cart. ou non. — Tous les cahiers de la méthode romande. — Albums divers pour dessin, dès 20 c. — Papier à dessin, — buvard, — écolier réglé ou non, — Ardoises, touches, craie blanche, ronde ou carrée. — **Crayons des écoles (Faber), fabrique spéciale, 10 c. (rabais 25 $\frac{1}{2}$ au demi-gros).** — Crayons divers, dès 5 c., Faber ou autres. — Encriers de 10 c. à 2 fr. — Encre diverses, le flacon dès 25 c. — Règle (carré) graduée de 30 cm. 15 c. — Plumes d'acier div., dès 90 c la grosse. — **Encriers** pour bancs d'école, 30 c. — **Porte-plumes**, dès 5 c.; la douz. dès 50 c. — **Equerres et tés**, dès 15 c. — **Etuis et boîtes à plumes**, 10 et 15 c. — **Gommes** dès 5 c. — **Règles et carrés**, dès 5 c., etc., etc. — **Compas** pour tableau noir, dès fr. 1,20 — **Compas** divers, avec boîte, dès fr. 1,10. — **Boîtes de Mathématiques, fabrique spéc. nouv.** 10 fr. — Modèles de dessin. — Couleurs pour lavis, grand choix, 10 c. pièce. — Tous les ouvrages scolaires, tous les almanachs et agendas, toutes les nouveautés de l'année annoncées par les journaux. — Album de poésie. — Buvards. — Sacs d'écoliers.

GAZIER, le meilleur de tous les dictionnaires. Prix fr. 2,60. — **Encyclopédie des ouvrages de dames**, par *M^{me} de Dillmont*, volume richement relié; dessins très nombreux, in-8°, fr. 3,75.

Demandes par carte-correspondance. Les ordres seront promptement exécutés.

LIBRAIRIE DELACHAUX & NIESTLÉ NEUCHÂTEL

Il vient de paraître :

Seconds exercices de lectures, par C.-W. Jeanneret, secrétaire du collège de la Chaux-de-fonds, 10^{me} édition, un vol. cartonné 1 fr. 20.

Pour le canton de **Vaud** s'adresser à **M^r H. Mignot**, éditeur, à Lausanne; pour les localités d'autres cantons, s'adresser à l'auteur ou directement à la librairie **Delachaux & Niestlé**, à Neuchâtel.

AVIS

Jeune homme sérieux demande pension en famille et occasion d'apprendre le français.

Ecrire H. S. 25 poste restante, Strasbourg, Alsace

(MH-1146-F)